

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/123

57

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 16 septembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 10 septembre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Véronique Méneghin-Caprio, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drupe, Gilles Cleret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Jocelyne Haut, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Aymeric Faivre à Véronique Méneghin-Caprio, Sébastien Besnard à Eric Furmanczak, Patrick Martinello à Marie-Pierre Drain, Alain Roche à Didier Peybernes, Yannick Faure à Anne-Marie Fitoussi, Françoise Streit à Danielle Montagnon.

Votants : 39 Pour : 39

OBJET : BUDGET EAU 2024 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Il est proposé au conseil communautaire de modifier le budget eau 2024 pour les motifs et les montants suivants :

- Annulation rôles sur exercices antérieurs

Objet	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Autres charges exceptionnelles	67	678	2 000,00 €			
Virement à la section d'investissement	023		- 2 000,00 €			
	TOTAL		0,00 €	TOTAL		0,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT						
Objet	Chapitre	Article	- Montant	Chapitre	Article	Montant
Virement de la section d'exploitation			-	021		- 2 000,00 €
Autres	21	2188	- 2 000,00 €			
	TOTAL		- 2 000,00 €	TOTAL		- 2 000,00 €

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la modification du budget Eau 2024 telle que définie ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 16 septembre 2024

Le Président
Jérôme FAUCONNIER

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 23/09/24 et de sa publication le 23/09/24